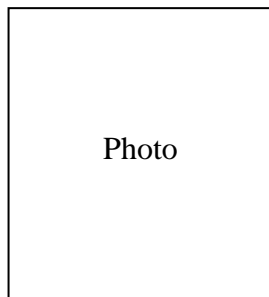


HERVOUET France
15 Rue des Grands Moulins
BP 07001 St Georges de Montaigu
85607 MONTAIGU-VENDEE CEDEX



MATRICULE
(Cadre réservé à Hervouet France)

ANNEE 2021/2022

DEMANDE D'ABONNEMENT CARTE **Bi-Hebdo**

NOM et PRÉNOM de L'ÉLÈVE :

DATE DE NAISSANCE :

NOM et PRÉNOM des REPRESENTANTS LEGAUX DE L'ÉLÈVE :
.....

ADRESSE :

Code Postal : VILLE :

N° de Téléphone : MAIL :

PARCOURS :

Lieu exact de **montée** :

Lieu exact de **descente** :

⇒ NOM DE L'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE D'ACCUEIL :
.....

CLASSE FREQUENTEE EN 2021- 2022 :

JOURS D'UTILISATION : LUNDI Matin VENDREDI Soir

MODE DE PAIEMENT : PAIEMENT ANNUEL EN LIGNE CHEQUE ANNUEL 3 CHEQUES

Cette demande est à retourner dûment complétée et signée à l'adresse suivante :

HERVOUET France - 15 rue des Grands Moulins BP 07001 - 85007 MONTAIGU
VENDEE cedex

DATE : SIGNATURE du Représentant Légal



PARTIE A CONSERVER PAR LA FAMILLE

DEMANDE D'ABONNEMENT CARTE Bi-Hebdo

NOM :

PRENOM :

1 – Le titre de transport est strictement personnel. Il doit être présenté à chaque voyage au conducteur et à tous contrôles.

2 – En l'absence de titre de transport, l'abonné doit acquitter sa place au tarif plein. A défaut, l'accès au véhicule lui sera interdit. L'abonné qui a perdu son titre de transport doit solliciter un duplicata au siège social, en joignant à sa demande, une enveloppe timbrée à son nom et adresse et, la somme de 10,00 € pour frais d'établissement.

3 – Tout souscripteur d'un **abonnement Annuel Bi-Hebdo**, bénéficiant d'un tarif préférentiel s'engage **à acquitter** le montant total annuel, sans pouvoir prétendre à **aucun remboursement** dans le cas de non utilisation des services de transports quel que soit le motif. Seules sont prises en compte des résiliations pour changement de domicile.

4 – **Pour tout abonnement interrompu, sur simple retour de la carte en cours de validité, les voyages écoulés seront recalculés sur la base du plein tarif et des frais d'annulation à hauteur de 15,00 euros vous seront demandés.**

5 – Pour tous renseignements, veuillez vous adresser à HERVOUET France – St Georges de Montaigu : 02.51.43.04.21

6 – Toute altération, falsification ou utilisation abusive entraînerait le retrait du titre de transport, sans préjudice des amendes et poursuites encourues.